



N° de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET  
M.R.C. DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Damase-de-l'Islet tenue le lundi 14 décembre 2020, à 19 h, à la salle du Conseil et à laquelle étaient présents, Madame la conseillère, Cathy Michaud, Messieurs les conseillers, Pierre Caron, Jonathan Duval, Jacques Leclerc, Gaétan Lord et Marcel Pelletier, tous formant quorum sous la présidence de Madame le Maire Anne Caron.  
La secrétaire-trésorière dresse le procès-verbal.

**01. MOT DE BIENVENUE**

Madame Caron souhaite la bienvenue à tous.

**02. ADOPTION BUDGET 2021**

Le budget 2021 est présenté comme suit :

<b>Revenus de -----</b>	<b>1 056 525 \$</b>
<b>Dépenses de -----</b>	<b>1 056 525 \$</b>

Les revenus se répartissent :

Revenus de taxes générales et en lieu de taxes-	641 771 \$
Revenus sources locales-----	64 883 \$
Revenus de transferts-----	301 741 \$
Surplus accumulé (liquidité)	48 130 \$

<b>Total des revenus prévus-----</b>	<b>1 056 525 \$</b>
--------------------------------------	---------------------

Alors que les dépenses se répartissent comme suit :

Administration générale	228 704 \$
Sécurité publique-----	98 095 \$
Transport-----	362 164 \$
Hygiène du milieu-----	97 109 \$
Santé, Urbanisme, aménagement----	53 506 \$
Loisirs, Culture-----	24 743 \$
Financement -----	65 369 \$
<b>Total des dépenses de fonctionnement :</b>	<b>929 690\$</b>

Dépenses d'immobilisations-----	126 835 \$
---------------------------------	------------

Total des dépenses de fonctionnement et d'immobilisations-----	<b>1 056 525 \$</b>
---	---------------------

Les revenus de taxe foncière ont été calculés à 0,65\$/100\$ d'évaluation pour la taxe générale avec une évaluation de 61 284 000\$. Il s'agit d'une diminution de 0,03\$/100\$ d'évaluation. Une nouvelle taxe spéciale de 0,03\$/100\$ d'évaluation est instaurée pour rembourser l'emprunt des travaux d'asphaltage au 6 e rang. Les tarifs pour le service d'ordures et de récupération restent les mêmes, soient : annuel = 125\$, saisonnier = 90\$ et entreprise = 165\$. Le tarif pour la vidange des fosses septiques reste à 110\$ pour annuel et à 55\$ pour saisonnier. La taxe spéciale pour le réseau d'égout reste à 0,031\$/100\$ d'évaluation pour l'ensemble des contribuables (25 %) et pour les utilisateurs un montant de 87 104\$ (entretien annuel 32 800\$+financement (75%) 54 304\$) divisé par le nombre d'unités-utilisateurs (107) imposables s'ajoute pour les résidences desservies.



N° de résolution  
ou annotation

## MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

### Résolution 163-12-2020

Il est proposé par le conseiller Jacques Leclerc, appuyé par le conseiller Jonathan Duval et résolu unanimement d'adopter le budget 2021, tel que présenté.

### 03. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS ET ENTRETIEN 2021-2022-2023

Selon le code municipal, à l'article 953.1, le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents. Afin de faciliter la planification des réponses aux divers besoins municipaux, la municipalité bonifie ce plan en y ajoutant des activités d'entretien et autres.

**CONSIDÉRANT QUE** le plan triennal d'immobilisations et entretien 2021-2022-2023 est déposé et qu'une copie du document sera jointe au Livre des minutes ;

**CONSIDÉRANT QU'** une copie sera distribuée gratuitement à chaque contribuable en début d'année 2021, tel que prescrit au Code municipal du Québec ;

**EN CONCLUSION,** **Résolution 164 -12-2020**  
Il est proposé par le conseiller Gaétan Lord, appuyé par le conseiller Jacques Leclerc et résolu unanimement que le plan triennal d'immobilisations et entretien 2021-2022-2023 soit adopté avec comme projet 2021 : nouveaux postes informatiques et logiciels à jour, achat d'un pick-up 4X4, achat nouvelle machinerie pour trottoir et tonte du gazon, ajout de 2 luminaires de rues et mise à jour du tableau de bord de l'Inter, puis amélioration des toitures de salles, le tout évalué à 121 835\$ ; ce montant étant déjà considéré dans le budget 2021.

### 04. PÉRIODE DE QUESTION

Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette séance, doivent porter exclusivement sur le budget 2021 et le plan triennal d'immobilisations et entretien 2021-2022-2023, tel que stipulé à l'article 956 du Code municipal du Québec.

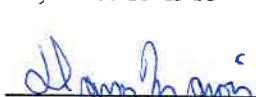
### 05. CLÔTURE DE LA SÉANCE

#### Résolution 165-12-2020

Proposé par la conseillère Cathy Michaud, il est 19 h 15

  
\_\_\_\_\_

Maire

  
\_\_\_\_\_

D.G./Sec.-trés.

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS ET ENTRETIEN 2021-2022-2023

TITRE DU PROJET	2021	2022	2023	MODE DE FINANCEMENT	coût 2021
ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)					
génératrice (7750\$ ou 16750\$)		x		SEC.PUBLIQUE	
changer les postes informatiques et version logiciels (10 000\$)	x			TAXATION	10 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)					
laveuse-sécheuse industrielle pour pompiers et responsable égout			x	DIVERS SSI	
douche pompiers et responsable égout			x	SEC.PUBLIQUE	
système communication FM pour sécurité civile		x		SEC.PUBLIQUE	
génératrice ou location		x		SEC.PUBLIQUE	
GPS (600 \$)		x		TAXATION	
TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)					
réaménager ou agrandir le garage		x		LIQUIDITÉ	
génératrice ou location		x		SEC.PUBLIQUE	
pick-up 4X4 (50 000\$)	x			LIQUIDITÉ	50 000 \$
machinerie pour trottoir sur route 204+tondeuse (48 835\$)	x			TAXATION	48 835 \$
réseau luminaires de rues (rue Bélanger 3000\$+rte 204 vers st-jean 500 \$)	2	1		TAXATION	3 000 \$
réalisation trottoir sur route 204 (125 000\$)	x			TECQ	
plaque vibrante (3 500 \$)		x		TAXE OU LIQUIDITÉ	
tableau de bord Inter(SAAQ)	x				
Lampes témoins (2 000 \$ SI TABLEAU COMPLET NÉCESSAIRE OU 600 \$ SI RECONSTRUCTIBLE)					2 000 \$

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS ET ENTRETIEN 2021-2022-2023

TITRE DU PROJET	2021	2022	2023	MODE DE FINANCEMENT	
HYGIÈNE DU MILIEU (égout, ordures, recyclage)					
Q2-R22 (politique volontaire)	x				
SANTÉ, URBANISME, AMÉNAGEMENT (urbanisme, aménagement, OMH, MADA, Famille)					
LOISIRS ET CULTURE (salles, biblio)					
génératrice pour lieu de rassemblement ou location		x		SEC.PUBLIQUE	
toiture (Peinture toitures: salle Municipale et Citoyen)(8 000\$)	x			TAXATION	8 000 \$
thermos fenêtres salle municipale et revêtement murs		x		À DÉTERMINER	
galerie béton salle municipale	x			nouveaux horizons	
poursuivre les recommandations du bilan de santé(salle municipale)		x		À DÉTERMINER	
					total
					121 835 \$